

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 18 DECEMBRE 2025**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Eric Athenot, Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva, Damien Zanone

Collège B : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah Sekou, Emilie Née, Antoine Servel

BIATSS : Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni

Personnalités Extérieures : Clotilde Trichet

Parmi les **membres invités** étaient présents : Roxana Bauduin Sicoe-Tirea, Charlotte Coffin, Emmanuelle Faure, Bernard Gendrel, Nicolas Laubry, Anne-Laure Rigeade, Fabienne Moine

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Marie-Madeleine Huchet, Laure Gallouet, Karine Bellance

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

1. Vote : PV des Conseils du 16 octobre et du 20 novembre 2025 (sous réserve).

Le vote des procès-verbaux est reporté au prochain conseil.

2. Points d'information : rappel dates importantes, retour sur la visite de courtoisie de la présidente, retours des grilles et des paramétrages, organisation examens premier semestre (blocs 2 notamment), retour sur la commission recherche et sur les mastériaux.

Lucie Gournay fait un retour sur la visite de la Présidente, Karine Bergès et de son Directeur du cabinet, Taylan Tuzlu. L'ensemble de l'équipe de direction était présent.

Elisabeth Vialle indique que les maquettes peuvent être transmises à la DEVE jusqu'au 7 janvier mais elles seront envoyées à partir du 19 décembre pour éviter que les collègues travaillent sur ce sujet durant les vacances. Les équipes pédagogiques ont été peu sollicitées. La licence professionnelle de communication a été revue en profondeur car elle ne correspondait plus au cadrage. La relecture des maquettes de masters est en cours et elles seront transmises demain sauf les maquettes FRAPP qui nécessitent quelques ajustements supplémentaires. Les modalités de contrôle des cours lamsad seront déposées dans un document à part puisqu'elles concernent l'ensemble de l'UFR.

Les paramétrages de la plateforme Mon Master ont été transmis. La DEVE demandait de mentionner un seul responsable de masters alors que certains masters sont portés par 2 responsables. Il a donc été décidé d'indiquer le nom du président du jury de master pour répondre à la contrainte de la nouvelle plateforme Fresque.

Elisabeth Vialle revient sur le nombre de tableaux et de fichiers qu'il a fallu remplir depuis quelques mois, documents contenant parfois des erreurs et redemandant des informations déjà fournies.

Elisabeth Vialle rappelle que le calendrier de l'organisation des examens pour les semaines 14 et 15 a été validé par la direction de l'UFR. Les sujets devront être transmis d'ici demain, un rappel dans ce sens a été effectué.

Charlotte Coffin intervient pour indiquer que la date de remise des sujets était trop tôt par rapport à la date des épreuves. Et aussi que le courrier demandant ces sujets était assez abrupt.

Lucie Gournay indique qu'elle a reformulé certaines phrases du courrier et rappelle le contexte de juillet dernier. Elle a dû menacer des collègues de s'adresser à la DAJG pour obtenir la remise de leurs notes, ou de bloquer le paiement des heures.

Elisabeth Vialle précise que la scolarité ne se donne qu'une semaine de marge pour pouvoir tout faire car il y a 15 jours de vacances.

Charlotte Coffin précise aussi que la date de remise de notes est irréaliste par rapport aux capacités de correction des collègues et que cela leur met encore plus de pression.

Lucie Gournay précise que les dates ont été décalées cette année sauf pour les L3 en raison des candidatures sur Mon Master.

Imane Mimouni ajoute que, quand les délais ne sont pas respectés, il est difficile pour les collègues administratifs de tout absorber. Ce qui engendre des heures supplémentaires qu'ils ne peuvent pas forcément récupérer.

Il est précisé que la scolarité vient d'accueillir de nouveaux gestionnaires et qu'ils doivent encore trouver leurs marques.

Emmanuel Fureix indique que les mastérialles, le 28 novembre, se sont bien déroulées. Les étudiants étaient nombreux lors de la partie plénière et de la présentation de la nouvelle offre de formation (NOF).

Virginie N'Dah Sekou confirme que côté UFR l'organisation était bien mais que d'autres collègues n'ont pas respectés les horaires des mastérialles en organisant un événement en parallèle où les étudiants de Sénart n'avaient pas été conviés.

Imane Mimouni ajoute que la BAIP avait été sollicitée pour participer à l'événement. Son stand avait été positionné dans le couloir.

Il a été constaté la présence de nombreux étudiants dans les salles pour la 2ème partie des mastérialles. Les anciens étudiants qui ont témoigné au cours des mastérialles pourront retirer un bon d'achat au bureau du service financier.

Emmanuel Fureix fait un retour sur la commission recherche. Il indique que la journée recherche et la journée pédagogie auront lieu en même temps autour de l'intelligence artificielle. Il rappelle la date, le 13 mars prochain. Le programme n'est pas encore arrêté mais la matinée sera dédiée à la réflexion sur l'usage de l'IA dans les disciplines SHS. Il y aura une intervention de Caroline Ollivier-Yaniv, responsable d'une mission IA au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et probablement une table ronde. Une discussion s'ensuit sur les pratiques actuelles liées à l'utilisation de l'IA dans le domaine de l'enseignement, les corrections de copies automatiques, etc... Le CIDP, l'INSPE, l'AMUE seront contactés pour un partage d'expérience.

Les dates importantes :

La campagne d'emplois a été encore avancée cette année en raison des élections qui auront lieu en fin d'année universitaire. Les dates de renouvellement du Conseil de gestion posent un problème car la campagne d'emplois doit être remise le 26 ou 27 mars prochain. Une demande de modification du calendrier électoral a été envoyée à la DAJG. Les dialogues avec les directions de département sont en cours et la campagne d'emplois sera évoquée pendant les échanges. Lucie Gournay explique que cela serait mieux que ce soit le Conseil dans sa composition actuelle vote la prochaine campagne car il connaît l'historique des précédentes.

Deux réunions sont prévues le 19 janvier :

- matin : masters (mutualisation , stages, accueil)
- après-midi : transition de maquettes

Une troisième réunion aura lieu le 20 janvier après-midi, sur les enseignements transversaux (TICE, LANSAD, projets professionnels, projets collectifs/tutorés, TEDS, etc.) Une dernière réunion aura sur lieu le 21 janvier au matin pour organiser la semaine de pré-rentree en septembre qui comprendra deux séances de MTU en plus d'autres activités.

28 janvier : vœux de l'UFR

13 mars : Journée pédagogique et recherche

3. Vote : ouverture de groupes second semestre

Damien Zanone présente le point.

Total demandé : 943,5 h TD

- Anglais : 88h
- Géographie : 221h
- Histoire : 97,5h
- LEA Créteil : 238h
- LEA Sénart : 182h
- Lettres : 97,5h
- Philosophie : 19,5h

- Le département d'Anglais demande 88 hTD

En L3, ouverture pour certains cours de groupes supplémentaires :

- 2 groupes de pratique orale : 30h
- 2 groupes de spécialité : 58h

- Le département de Géographie demande 221 hTD

- un 3eme groupe en L1 (pour les 3 cours suivants : ECUE 1 Populations du monde ; ECUE 2 Géographie des milieux et de l'environnement et ECUE 3 Cartographie => 78hTD)

- un 2eme groupe en L2 (pour les 3 cours suivants : ECUE 1 Dynamiques des milieux et de l'environnement 2 ; ECUE 2 Dynamiques des sociétés 2 ; ECUE 3 Aménagement des territoires => 78hTD) et maintient, comme l'an dernier, d'un 3eme groupe en ECUE 1 Statistiques et cartographies 2 pour des enjeux de capacité des salles infos => 26hTD

- un 2eme groupe en L3 (pour les 2 cours suivants : ECUE 1 Gestion des milieux et des risques et ECUE 3 Analyse spatiale => 39hTD)

- Le département d'Histoire demande 97,5 hTD

L1 : un groupe pour les fondamentaux d'histoire ancienne (39 hTD)

L1 : un groupe pour les fondamentaux d'histoire médiévale (39 hTD)

L1 : un 5e groupe en expression française (19,5 hTD)

- Le département de LEA Créteil demande 238h TD

L1 : un 2e groupe supplémentaire en L1 Anglais-Allemand, soit 123,5 hTD

L1 : un 6e groupe supplémentaire en L1 Anglais-Espagnol, soit 110,5 hTD

LANSAD : deux séances de Russe, niveau 1, pour les étudiants de M1, soit 4hTD

- Le département de LEA Sénart demande 182 hTD

Pour LEA Sénart, voici nos demandes d'ouverture de groupe pour le semestre 2, qui concernent uniquement la L1 (où nous avons 1 seul groupe maquette) :

Demande (comme au 1er semestre) d'un 2e groupe en L1 pour les matières TD :

- intro civilisation anglophone (19,5 hTD)

- outils linguistiques anglais (19,5 hTD)
- intro civilisation espagnole (19,5 hTD)
- outils linguistiques espagnol (13 hTD)
- initiation traduction espagnol (13 hTD)
- LV3 allemand (19,5 hTD)

- Le département de Lettres demande 97,5 hTD

En L1 :

- un 3e groupe d'Étude des textes du XVIIe s. (UE4 ECUE2) = 19,5 hTD;
- un 3e groupe d'Étude des textes du XVIIIe s. (UE4 ECUE2) = 19,5 hTD;
- un 3e groupe d'Atelier d'écriture (UE4 ECUE4) = 19,5 hTD;
- un 3e groupe de Latin (UE6 ECUE2) = 19,5 hTD;
- un 3e groupe d'Expression française (UE6 ECUE4) = 19,5 hTD.

Total de la demande : $19,5 \times 5 = 97,5$ hTD.

- Le département de Philosophie demande 19,5 hTD

Un 2e groupe d'Expression française en L1 : 19,5 hTD

Lucie Gournay indique que par rapport à l'année dernière, l'UFR LLSH compte plus d'étudiants.

Dans le Département de Communication, certains cours sont trop chargés et ne peuvent cependant pas être dédoublés par manque d'enseignants. Cela dégrade les conditions d'enseignement.

Après lecture des procurations, l'ouverture des groupes est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

4. Vote : révisions des statuts de l'UFR LLSH

Les statuts de l'UFR ont été révisés et discutés par la commission des statuts. Il y a eu peu de changement. Le Département de Langues romanes devient le Département d'Espagnol.

Les révisions des statuts de l'UFR LLSH sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.

5. Vote : Journée « libérée » avant les écrits à l'intention des étudiants passant les concours

Plusieurs demandes d'étudiants ont été reçues pour banaliser la semaine précédant les épreuves du CAPES. Lucie Gournay rappelle que le nombre d'étudiants ayant indiqué leur intérêt pour le CAPES est de 55. Pour les étudiants inscrits pour passer le CAPES, il est proposé de libérer ou d'excuser leur absence une journée avant les épreuves. La discussion se poursuit sur les justificatifs à fournir, les concours blancs, etc...

La journée « libérée » avant les écrits à l'intention des étudiants passant les concours est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

6. Questions diverses

Karine Lapeyre demande une clarification sur le départ d'une collègue et le temps de prévenance. Imane Mimouni indique que le délai de traitement de la démission d'un agent peut être important et doit être validé par la DRH. L'agent doit aussi solder tous ses congés avant son départ. Des recrutements sont en cours et Karine Bellance explique que le circuit DRH a pris du temps. Lucie Gournay a dû intervenir pour faire avancer le dossier.

Karine Lapeyre revient sur le fait que deux étudiants n'ont pas pu composer pendant la session d'examen.

Il s'avère que les étudiants n'étaient pas en règle administrativement. Karine Bellance explique que l'établissement a une réglementation et que les collègues la respectent, surtout que des rappels ont été effectués en ce sens par le VP CFVU. En cas d'incident, la responsabilité incombe à Lucie Gournay. Les gestionnaires ne sont pas en mesure de répondre à des injonctions contradictoires.

Une autre question est posée sur les titres de séjour des étudiants. Les délais de renouvellement des titres de séjour sont de plus en plus importants et les étudiants se retrouvent en grande difficulté.

Sophie Blanchard explique que plusieurs étudiants rencontrent des difficultés avec les UE d'ouverture concernant les délais, les places disponibles et le calendrier d'examens.

Elisabeth Vialle répond que ces enseignements sont de 2h sur 8 semaines. Pour les problèmes d'inscription, la direction a pu intervenir auprès du bureau des UE d'ouverture. Elle précise qu'il y a peu d'UE d'ouverture ouverte en régime dérogatoire et que parfois il n'y a pas de session 2.

Alexandre Borrell demande s'il y a un embouteillage sur la réception des arrêtés des étudiants en situation de handicap.

Il lui est répondu qu'apparemment le délai de prise de rendez est assez important en ce moment. Les étudiants ont encore des rendez-vous pour le 1^{er} semestre. Des arrêtés sont en cours de validation. Une question est posée sur le dossier partagé contenant les arrêtés mis à disposition des enseignants de l'UFR. Un retour doit être fait aux responsables de formation.

S'agissant du calendrier des inscriptions en UE d'ouverture, il est conseillé aux étudiants de s'inscrire dans les options en fin de journée.

Le concours LLSH 2026 va être lancé. Le thème est NUIT. Les catégories restent identiques (nouvelle, photographie, vidéo).